date-limite: 18 février 2018

Bourses d'écriture et de traduction 2018

L'appel à projet 2018 pour le dispositif des bourses d'écriture et de traduction Auvergne-Rhône-Alpes est en ligne. Les dossiers sont reçus jusqu'au 18 février 2018 inclus !

Les écrivains et les traducteurs résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an, ayant publié au moins une fois à compte d'éditeur, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse d'écriture

Ces aides, attribuées par la Drac et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture (ex-Arald), ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des écrivains pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

Les scénaristes et/ou scénaristes/illustrateurs de bande dessinée peuvent également bénéficier des bourses de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de mener à bien un projet d'écriture et de publication. Les bourses BD font l'objet d'un autre appel à candidatures, qui sera diffusé séparément.

Comment candidater?

La date limite pour déposer des demandes de bourses d'écriture et de traduction est fixée au **18 février 2017**. Les conditions d'éligibilité, les modalités de candidature et d'examen des dossiers, ainsi que les engagements consécutifs à l'obtention d'une bourse sont présentés dans le document ci-dessous : <u>lien</u>

Le dossier doit être réalisé impérativement au format numérique et déposé en ligne sur internet via les formulaires suivants :

bourses d'écriture : <u>lien</u>bourses de traduction : <u>lien</u>

Quels documents préparer?

Les documents nécessaires pour candidater en ligne sont listés ci-dessous. **Nous vous conseillons de les** préparer avant de commencer à renseigner le formulaire.

Impératifs techniques :

- Les fichiers doivent impérativement être enregistrés sous format PDF.
- Merci de les intituler avec votre nom et prénom.
- Limite de taille: 10 MB par fichier. Merci de respecter cette limite.
 Si malgré tout certaines pièces dépassent les 10 MB, vous pouvez les envoyer par We transfer à

ic.enescu@arald.org. Attention : le remplissage du formulaire reste obligatoire (vous pouvez remplacer les fichiers trop lourds par des documents pdf contenant la mention : "Fichier envoyé par Wetransfer").

Bourses d'écriture

lettre de demande

La lettre de demande de bourse d'écriture doit être signée, comporter votre adresse postale, présenter votre projet d'écriture, en le situant, le cas échéant, dans la chronologie de votre œuvre. Elle doit également préciser votre situation personnelle et professionnelle actuelle et indiquer la possibilité que vous avez de dégager du temps si vous obtenez une aide financière.

curriculum vitae

Le CV doit comporter notamment adresses postale et électronique, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale. Pour les essayistes : préciser le domaine de recherche et le déroulement de la carrière.

- relevé d'identité bancaire
- justificatif de domicile

Taxe d'habitation, facture eau/électricité, etc.

• bibliographie

Livres publiés à compte d'éditeur

- revue de presse du dernier livre publié
- · lettre d'intention de l'éditeur, si possible

Pour les auteurs et les essayistes

- descriptif et le synopsis du projet
- extraits significatifs du travail en cours d'écriture (25 pages minimum) ou pour les auteurs/illustrateurs, votre maquette
 Préparer un seul document
- dernier livre publiéSi vous n'avez pas le PDF de votre dernier livre publié, merci d'envoyer deux exemplaires du livre à l'adresse : Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, 25 rue Chazière, 69004 Lyon, avec la mention "Bourses d'écriture".

Bourses de traduction

· lettre de demande

La lettre de demande de bourse de traduction doit comporter des indications sur votre situation personnelle et professionnelle. Elle doit être signée, mentionner votre adresse postale, présenter les motivations de votre demande, ainsi que le projet de traduction, avec présentation de l'auteur, de l'œuvre et des difficultés particulières de traduction.

curriculum vitae

Le CV doit comporter adresses postales et éléctronique, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale.

- relevé d'identité bancaire
- justificatif de domicile

Taxe d'habitation, facture eau/électricité, etc.

bibliographie

Livres et revues publiés à compte d'éditeur

- liste précise des traductions déjà réalisées
- revue de presse du dernier livre traduit
- extraits significatifs de la traduction (25 pages minimum) et de l'apparat critique Préparer un seul document
- note précisant le nombre de signes de l'ouvrage original, le prix à la page de traduction et le montant total de la rémunération.

Indiquer si l'éditeur a lui aussi déposé une demande de subvention pour ce projet

copie du contrat de traduction

Faisant apparaître une rémunération de 20 € au minimum pour une page de 1 500 signes

texte original complet et paginé

Si vous n'avez pas le PDF, merci d'envoyer deux exemplaires du livre à l'adresse : Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, 25 rue Chazière, 69004 Lyon, avec la mention "Bourses d'écriture".

Renseignements

Renseignements éligibilité : Philippe Camand - <u>p.camand@arald.org</u> ou 04 72 00 07 98Questions techniques : Ioana Enescu - <u>ic.enescu@arald.org</u> ou 04 72 00 07 99